

FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE.

N^o. 3. MARDI

(Chez L. LACOMBE.)

19 JANVIER 1836.

Le prix de l'Abonnement à cette Feuille, pour l'année, est de 4 Francs pour la ville et 5 Batz au porteur, et 6 Francs pour toutes les autres Communes du Canton, expédiée franche de port. On souscrit en tout temps au BUREAU D'AVIS, rue du Pont, N^o. 11. Les lettres, paquets et argent doivent être adressés francs de port.

* * Le Bureau, pour recevoir les Avis, est ouvert tous les jours de la semaine jusqu'au soir, et le Dimanche jusqu'à midi seulement. Les Avis apportés le lundi matin seront exposés à ce que l'insertion ne s'en fasse que dans le numéro suivant de la Feuille.

AVIS JURIDIQUES.

BÉNÉFICES D'INVENTAIRES.

Payerne. Tribunal de District.— Feu Louis fils de feu Michel Givel, de Payerne, pinte et membre du conseil communal. Interventions fixées aux 22 Janvier, 5 et 19 Février.

Vevey. Tribunal de District.— Feu Mr. Jean-Benjamin-Mégroz, de Vevey et de Lutry, ci-devant maître tanneur à Vevey. Interventions fixées aux 23 Janvier, 4 et 18 Février.

Yverdon. Tribunal de District.— Feu Jean-Louis fils de feu Rodolph Nicollier, d'Yvonand. Interventions jusqu'au 15 Février.

DISCUSSIONS.

Le Président du Tribunal de première instance du District de Lausanne : A tous les prétendants avoir droit aux biens de défunte Jeanne Delagrange, de Lausanne, où elle est décédée le 1^{er}. Décembre 1835. Le Tribunal que je préside a ordonné la liquidation juridique des biens de la dite Demoiselle Delagrange; mais vu la minimité de l'avoir, il a été décidé qu'il ne seroit suivi à une discussion régulière qu'autant que les créanciers en feroient la demande, en consignant la somme nécessaire aux frais. En conséquence, ceux des dits créanciers qui voudroient faire une telle demande, sont invités à se présenter à cet effet par devant le Tribunal, le jeudi 25 Février prochain, à neuf heures du matin. Les créanciers pourront, dans le même délai, faire inscrire leurs prétentions et produire leurs titres au Greffe, sous peine de forclusion.

Donné le 15 Janvier 1836.

C. Guisan, président. *G. Rouge*, greffier.

Le Président du Tribunal de première instance du District de Lausanne : A tous les prétendants avoir droit aux biens du Sieur Jean-Abram fils de feu Sebastian Kohler, de Burgstein, Canton de Berne, domicilié à Lausanne. Le Tribunal que je préside a accordé au dit Sieur Kohler la discussion de ses biens; mais comme l'avoir est très-minime, il a été décidé qu'il ne seroit procédé à une discussion régulière qu'autant que les créanciers en feroient la demande, en consignant la somme nécessaire aux frais. En conséquence, ceux des dits créanciers qui voudroient faire une telle demande sont invités à se présenter à cet effet par devant le Tribunal, le jeudi 25 Février prochain, à neuf heures du matin. Les créanciers pourront, dans le même délai, faire inscrire leurs prétentions et produire leurs titres au Greffe, sous peine de forclusion.

Donné le 15 Janvier 1836.

C. Guisan, président. *G. Rouge*, greffier.

Le Président du Tribunal de première instance du District de Lausanne : A tous les prétendants avoir droit aux biens de Dlle. Anne-Elisabeth Kuntz, de Winterthur, Canton de Zurich, marchande de modes à Lausanne. Le Tribunal que je préside ayant accordé à la dite Dlle. Kuntz la discussion de ses biens, vous êtes invités à produire, personnellement ou par un fondé de pouvoirs, vos titres et prétentions quelconques, sans en omettre les comptes à régler avec la discutante, par devant la commission chargée de cette discussion, qui sera assemblée à cet effet à la Maison-de-Ville du dit Lausanne, les mercredis 27 Janvier courant, 10 et 24 Février prochain, dès les deux heures à cinq heures de l'après-midi, sous peine de forclusion. Les créanciers sont prévenus qu'il ne sera reçu aucune intervention au Greffe.

Donné à Lausanne, le 8 Janvier 1836.

C. Guisan, président. *G. Rouge*, greffier.

Lavaux. Tribunal de District.— Feu Gabriel-Henri fils de feu Jean-Daniel Riccard, de Grandvaux, vivant domicilié à Cully. Interventions jusqu'au 7 Février.

Payerne. Tribunal de District.— Feu Louis-Daniel dit Henri Mayor, cordonnier, de Grandcour. Interventions jusqu'au 7 Février.

Le Tribunal de première instance du District de Lausanne ayant prononcé la clôture de la discussion des biens de la Dame Marianne née Thévoz, femme d'Henri Troyon, les créanciers sont invités à retirer au Greffe leurs collocations et actes de défaut, dès le lundi matin 25 du courant. — Donné le 15 Janvier 1836.

C. Guisan, président. *G. Rouge*, greffier.

MISES PUBLIQUES.

1. Le lundi 1^{er}. Février, à une heure précise, ou fera sur place, au Bois-de-Vaud, une mise de 15 gros noyers et d'autres bois à couper, propres à être employés par les charbons et menuisiers, sous des conditions dont on peut prendre connaissance chez Mr. Parmelin, au bas des Escaliers-du-Marché, n^o. 3.

2. Mr. Frédéric Oheim, curateur de Jean-François Deprez, exposera en mise publique, à la Maison-de-Ville de Lutry, les lundis 18 et 25 Janvier courant, à dix heures du matin, les fonds qu'il possède, consistant en une vigne en Orzens, d'environ trois ouvriers en jeunes chapons; une vigne à la Rivaz de deux ouvriers; à Paudex, vigne et verger de la contenance de quatre ouvriers, d'après les conditions qui seront lues avant la mise.

3. Le lundi 25 courant, à 2 heures après-midi, dans la Maison commune de Chavannes, les frères Guillet exposeront en vente par voie de mise publique, la maison qu'ils possèdent par indivis, près du moulin de Chavannes, consistant en deux chambres et cuisine au rez-de-chaussée, cave voûtée, grange, écurie, fenil, soliveau, grand galetas et galerie y attenant. Plus, la portion d'un autre bâtiment servant d'écurie à porcs et autres aisances, avec bûcher dessus et places d'aisances pour chaque bâtiment; le tout sous de favorables conditions, dont on donnera connaissance avant la mise.

4. Les hivers de feu Abram Muller, en son vivant coiffeur à Lausanne, exposeront en mise publique, dans une des salles de la Maison-de-Ville, à Lausanne, les-samedis 16 et 23 Janvier 1836, à 2 heures après-midi, la maison n^o. 10, rue du Petit St. Jean, laquelle est située au centre de la ville, ayant vue sur la place du Pont, et se compose de trois magasins, éclairés devant et derrière; trois étages à deux appartemens chaque, mansardes, galetas, chambres à resserrer, caves voûtées, dont deux meublées. Cet immeuble, à raison de son produit et du bon état dans lequel il se trouve (étant de construction récente), pourroit convenir à un capitaliste, comme placement de fonds. S'adresser, pour prendre connaissance des conditions de vente, chez Mr. Krautler, rue d'Etraz, n^o. 36, et pour visiter la maison, à Mr. Louis Béchet, allié Muller.

5. Le samedi 23 Janvier courant, à deux heures après-midi, le citoyen Daniel Dupraz, maître maréchal, à Lausanne, exposera en vente, par voie d'enclière publique et aux conditions qui seront lues avant la mise, les immeubles ci-après désignés: 1^o. Une maison et forge avec place contiguë, qui se misera en deux parties, puis en bloc. 2^o. Une côte en plantage, de la contenance d'environ 60 toises.— L'échute se fera le même jour, si ces immeubles parviennent à leur valeur. On peut d'ors et déjà prendre connaissance du tout chez le propriétaire, en dite maison.

6. Jeudi prochain 21 courant, à 9 heures du matin, rue de Bourg, n^o. 23, au premier étage, il y aura un encan d'u mobilier et linge; le tout en bon état et pour comptant.

7. Samedi, à 2 heures après-midi, on misera, sur la place de la Palud, un gros char de campagne.

FONDS A VENDRE.

1. A vendre à un prix très-avantageux, le domaine de l'Hermite, situé aux portes de Lausanne du côté nord-est, consistant en environ 16 poses de cadastre, en jardins, près arrosés et champs, garnis d'arbres fruitiers en plein rapport, avec maison de maître et bâtiment de ferme; le tout jouissant d'une vue très-étendue sur la ville, le lac et les Alpes. Les propriétaires voulant réaliser cet immeuble et liquider une indivision, se sont décidés, pour y parvenir, à réduire le prix qu'ils mettoient précédemment à cette propriété, pour laquelle on peut traiter de gré à gré chez Mr. Parmelin, au bas des Escaliers-du-Marché, n^o. 3.

2. Dans un des meilleurs quartiers de la ville, une maison à 4 étages, avec toutes les dépendances. S'adresser au quatrième étage maison Buffat, au Pont, où l'on a commission de traiter cet objet.

VENTES.

Livres à bon marché, au BUREAU D'AVIS.

1. Manuel complet de la bonne compagnie, ou guide de la politesse et de la bienséance, 6^e. édit. in-18. cart., 10 bz.— Manuel de la jeune mère, ou guide pour l'éducation physique et morale des enfans; par Mme. Campan, in-18, 10 batz.— La Garde-malade domestique; par Mme. Celnart, in-18, 5 batz.— Manuel du tailleur, ou traité complet et simplifié de cet art; par Vandael, in-18. fig., 10 batz.— Nouveau Manuel complet des gardes nationaux de France, contenant l'école du soldat et de peloton, etc. etc., 30^e. édit. in-18. fig., 8 batz.— Manuel de l'artificier, ou l'art de faire toutes sortes de feux d'artifices; par Vergnaud, in-18. fig., 10 bz.— Le Cuisinier royal, ou l'art de faire la cuisine, la pâtisserie et tout ce qui concerne l'office, pour toutes les fortunes, 13^e. édit., 1 fort vol. 80^e. rel. fig., 25 batz.— Lettres à Emilie sur la mytho-

logie; par de Moustier, 3 vol. 8°., ornés de fig., rel., 35 batz.— Même ouvrage, 2 vol. in-12, 18 batz.— Lettres de Mme. de Sévigné, 13 forts vol. in-18. br., 90 bz.— Les Voyageurs en Suisse; par Lantier, 3 vol. 8°. rel., 50 bz.— Mémoires de Michel Oginski sur la Pologne et sur les Polonais, 4 forts vol. 8°., 60 batz.— Essai sur l'histoire de la philosophie en France, au 19^e. siècle, par Ph. Damiron, 2^e. édit., 2 vol. 8°., 50 batz.— Leçons élémentaires de philosophie; par Flotte, 3 vol. in-12, 25 batz.— Traité de philosophie psycho-physiologique; par le Baron Massias, 8°., 30 batz.

Histoire du 16^e. siècle; par Durand, ministre à Londres, 4 vol. in-12, 30 bz.— Œuvres de Mme. Roland, femme de l'ex-ministre de l'Intérieur, 3 vol. 8°. br., 40 batz.— Histoire ou anecdotes sur la révolution de Russie en 1762; par de Rulhière, in-12, 5 batz.— Histoire des révolutions romaines; par Vertot, 3 vol. in-12, 15 bz.— Histoire du siècle de Louis XIV; par Voltaire, 3 vol. in-12. rel., 10 batz.— Souvenirs de mes voyages en Angleterre; par Mr. de Bonstetten, 2 vol. petit in-12, rare, 25 batz.— Souvenirs de Félicie L***; par Mme. de Genlis, 2 v. in-12, 20 bz.— Avicéptologie française, ou traité général de toutes les ruses dont on peut se servir pour prendre les oiseaux, etc.; par Buliard, 9^e. édit., 1 gros vol. in-12. fig., 20 batz.— Traité élémentaire du dessin et de la peinture; par Libert, 5^e. édit. in-12. fig., 10 batz.— De l'Origine authentique et divine de l'Ancien Testament. Discours accompagné de développement et de notes; par Cellerier fils, in-12, 17 batz.— Moïse sans voile, ou explication des types et des figures de l'Ancien Testament; par Jacob Girard, in-12, 10 batz.— Œuvres de Bernardin de Saint-Pierre, 7 vol. in-18, 55 batz.— La Morale des poètes, ou pensées extraites des plus célèbres poètes latins et français; par Moustalon, in-12. rel., 10 batz.— Grammaire française, rédigée d'après les principes de l'Académie, sur un plan nouveau et très-méthodique; par Lucet-Lamaillardière, 2^e. édit., 1 vol. 8°., 20 batz.— Grammaire française des commençans, avec des tableaux synoptiques pour les verbes, etc. etc.; par A. Bonnaire, 4^e. édit. in-12, 6 bz.— The Spirit of the age; by W. Hazlitt, 2 vol. in-12, 15 batz.— Sainte-Périne. Souvenirs contemporains; par Valery, in-12, pap. vélin, 10 bz.— Secrets concernant les arts et métiers, 2 vol. in-12, 10 batz.— La Sauve-garde des abeilles, et les manœuvres des ruches en hausse de paille pour prendre le miel sans détruire les mouches, etc., in-12 fig., 10 batz.

2. A remettre environ 200 bouteilles vin de Dezaley et Mont, de l'an 1795, à 8 batz la bouteille, verre perdu. S'adresser chez Mme. Porta-Frège, maison Kohler, rue Grand St. Jean, n°. 30.

3. Reçu du bon savon de Marseille et des quartiers de pommes sèches, qu'on détaillera à juste prix, au n°. 24, au bas de St. Jean.

4. Samedi prochain, on vendra, à la Palud, des pois, haricots et lentilles de France.

5. Belle orge d'Ulm, nouvellement reçue, au n°. 19, rue Mercerie.

Bazar Vandoois.

Dépôt de la composition de Mr. Rayer, de Paris, annoncée dans la précédente feuille, propre à nettoyer tous les métaux, les dorures les plus délicates, la tôle vernie, etc.; elle donne un brillant superbe, elle enlève également les taches d'encre sur le linge, de 7, 10 et 21 batz la bouteille. — Cuirs à rasoirs universels, de 7 à 34 1/2 batz. — Pantoufles, souliers fourrés, escarpins, claques et socques; allumettes à frottement, en bois et en cire; amadou idem.

7. Le vrai conservateur de la chaussure et des harnais, de la fabrique de l'ingénieur Julin, se vend au poids, à juste prix, chez Christian Héberlé, rue Petit St. Jean, n°. 15.

8. Un parti de 20 pièces d'indiennes, sur bonne toile, petit et grand dessins, dans les prix de 6, 8, 9 batz l'aune; marceline noire forte à 25 1/2 batz; dite blanche et en couleur, de 22 à 24 batz l'aune; taffetas large à 33 bz.; gants de soie en diverses nuances, de 14 à 16 batz, mitons à jour à 11 batz, percale croisée large, nan-zouk, organdis, tulle à 16 batz, rubans à 1 1/2, 2 batz et en sus; le tout pour comptant, chez Mlle. Dessalle, au troisième étage maison du Bureau d'Avis.

9. A choix des chauffe-pieds à eau et à braise. Reçu dernièrement de Paris un assortiment de mèches et verres à quinquets, veilleuses soit lumignons, première et seconde qualité d'huile épurée; le tout à des prix très-satisfaisans. S'adresser chez Hans-jacob-Franoz, ferblantier-lampiste, au bas de St. Jean, n°. 24.

10. De la maculature à 1 batz, 1 1/2 et 2 batz la livre, au Bureau d'Avis.

11. Pianos à louer et à vendre; un excellent piano neuf, de forme moderne et très-élégante, au magasin place de la Palud, n°. 22, au premier étage.

12. Un demi-violon soit violon d'enfant, avec étui et archet; le voir rue Mercerie, n°. 9, au second étage.

13. De rencontre, un violon, une paire de pistolets d'arçon, et un fusil de chasse double; les voir chez Jean Larpin, rue de l'Halle, n°. 19.

14. Un joli tour en acier, fabrique anglaise, très-propre et pouvant être placé dans une chambre; de plus, deux violons, dont l'un italien, très-bon, et l'autre convenable pour un commençant. S'adresser au Bureau d'Avis.

15. Un assortiment de cheminées et poèles portatifs, de différents prix, chez Ch. Héberlé, serrurier, rue Petit St. Jean, n°. 15.

16. Un poêle de fer à une marmite, au premier étage n°. 19, rue Escaliers-du-Marché.

17. En commission, au magasin n°. 30, en Pépinet, un fourneau économique avec tous les accessoires, à un prix très-modique.

18. Au Musée du commerce, un beau bureau presque neuf, ayant coûté six louis, pour le prix de quatre, soit 64 francs de Suisse.

19. Une pendule à longue ligne, avec sa caisse en bon état; la voir à Ouchy, n°. 37.

20. Une selle de chasseur à cheval, avec l'accessoire. S'adresser chez Mr. Kessler, maître sellier, rue St. Pierre.

21. Un banc de chêne de quatre pouces d'épaisseur, propre à hacher dessus la viande quand l'on fait boucherie. S'adresser au second étage n°. 3, Cité-devant.

22. Reçu un assortiment de gants de peau, à bon compte, chez Mlle. Georgine Margot, rue Grand St. Jean, n°. 17.

23. Une vache prête à vêler. S'adresser chez Samuel Séchand, à Sullens.

24. Une bonne vache prête à vêler. S'adresser à Favrat, à l'auberge de Mex.

25. Un cochon gras à choisir sur-deux. S'adresser à François Combernoix, à Cour.

26. Quatre lards secs, chez Louis Blanc, à la Barre, n°. 13.

27. Aujourd'hui, de la saucisse fraîche et du boudin, chez Chuard, rue Grand St. Jean, n°. 13.

28. De 4 à 500 pieds de fumier. S'adresser à Mr. Blanc, aubergiste, à la Barre.

29. Deux chars de bon fumier pour la vigne. S'adresser à David Rod, charpentier, au n°. 3 bis, au Chemin-Neuf.

30. Environ 700 pieds de fumier de cheval. S'adresser au n°. 45, rue de l'Halle.

A LOUER.

1. A amodier de suite les prés et arbres fruitiers de la campagne Truan, à Mont-Alègre. S'adresser, pour les conditions, au propriétaire, à la dite campagne.

2. A louer un bon piano à 5 octaves; il seroit à vendre, manque de place, pour 64 francs. S'adr. au n°. 22, place de la Palud.

3. Un piano, rue d'Etraz, n°. 36, au second étage.

4. Chambre à lessive arrangée pour brûler du charbon de pierre ou du bois, maison Rumpf, Chemin-Neuf.

ANNONCES.

1. Les prétendants aux places de gardes champêtres de cette Commune, pour l'année 1836, sont invités à se faire inscrire au Gresse avant le 25 courant. — Lausanne, le 8 Janvier 1836.

Greffe de la Municipalité.

2. L'assemblée générale des actionnaires du Casino ayant autorisé la Direction à louer cet établissement dès le 1^{er}. Avril prochain, ou en entier, sans exception, ou en partie, avec l'exception de la grande salle, salon attenant et dépendances, la Direction invite en conséquence les personnes à qui cette entreprise pourroit convenir, dans l'un ou l'autre système, à se présenter chez son président, soussigné, qui leur fera connoître les conditions du bail et recevra leurs soumissions cachetées. Celles-ci devront contenir l'offre du prix annuel du bail et du terme de sa durée. Le concours sera fermé au 31 Janvier 1836.

Lausanne, 24 Décembre 1835. Miéville, Dr., président.

3. La commission d'organisation du tir fédéral qui doit avoir lieu à Lausanne en 1836, invite les personnes qui se proposeroient de desservir la grande Cantine ou le Café fédéral, qui seront deux établissements distincts, de se faire inscrire chez Mr. le capitaine Borgeaud, à Pully, ou chez Mr. le capitaine Faillettaz, à Lausanne, qui leur donneront connaissance des conditions. — Elles sont prévenues que l'administration du tir fournira tous les vins 1834, qui seront les vins courant. Le concours sera fermé le 15 Février prochain.

4. Un concours est ouvert pour les constructions en charpente de la grande cantine et du café pour le prochain tir fédéral qui aura lieu sur le domaine de Beaulieu, près Lausanne. Les entrepreneurs sont prévenus: 1^o. que les ouvrages devront être terminés sur la place pour le 15 Juin 1836; 2^o. qu'ils auront à reprendre tous les bois immédiatement après le tirage; 3^o. qui leur sera fourni, par l'administration, 250 plantes de bois de sapin de la ville au prix de bourgeois à titre d'avance; et, enfin, un chantier sur le domaine ou à proximité. S'adresser pour voir les plans, devis et conditions, jusqu'au 6 Février prochain, époque de la clôture du présent concours, à Ge. Krieg fils.

5. L'assemblée générale de la Société militaire des Amis-Réunis, à Pully, est convoquée pour dimanche prochain 24 de ce mois, à une heure précise, dans la Maison de Commune; où s'occupera de la reddition des comptes de l'année dernière et d'une délibération concernant le grand tir fédéral qui doit avoir lieu à Lausanne cette année. — Pully, le 16 Janvier 1836.

Par ordre du Conseil, Moennoz, secrétaire.

6. La Société militaire de Prilly voulant faire confectionner de 80 à 100 coquemars, d'après un prix fixé à 6 francs de Suisse, les maîtres chaudronniers qui voudroient se charger de cette entreprise, devront se rencontrer, le 1^{er}. Février prochain, à Prilly, à une heure après-midi, avec un coquemar qui servira de modèle pour celui qui aura l'entreprise. Le boursier, *Louis Vancy*.

7. La Société de Chant national, section de Lausanne, a décidé dans sa dernière séance que les réunions des chanteurs auront lieu, jusqu'à nouvel avis, le mardi et le vendredi de chaque semaine. Le Comité directeur prévient les membres de la Société qui n'ont pas renouvelé leur abonnement pour le trimestre courant, ainsi que les personnes qui voudroient faire partie de la dite Société, qu'ils trouveront des cartes d'entrée aux leçons de chant, chez MM. Jaccard et Bertrand, rue de Bourg. — Le Comité invite de nouveau les parents des enfants qui ne sont pas âgés de 13 ans, à les faire inscrire incessamment aux mêmes adresses, afin que l'on puisse fixer les jours des leçons qui seront données par Mr. Corbaz, maître de chant. Au nom de Mr. A. Curtat, président,
Fs. Debonrepos, secrétaire.

8. L'assemblée générale des membres propriétaires du Cercle littéraire est convoquée extraordinairement pour le jeudi 21 Janvier, à 4 heures du soir.

9. Une Demoiselle qui, dès son enfance, s'est entièrement vouée à la musique, au forte-piano et au chant, et qui pendant plusieurs années qu'elle a séjourné en Italie, s'est acquis un talent en qualité d'artiste, désire se placer dans une famille pour enseigner cet art, ainsi que la langue allemande par principes. S'adresser à Mlle. Hignou, libraire, rue de Bourg.

10. Mr. L. Lochmann étant actuellement libre, offre de donner des leçons de langue allemande et de calcul. S'adresser à lui-même, au Chemin-Neuf, maison Rumpf.

11. Les personnes à qui défunt Jean-Siméon Walther peut devoir par compte ou par cautionnement, sont priées de s'adresser à D. R. Allamand, tuteur des enfants mineurs du dit défunt, d'ici au 20 Février prochain; passé ce terme, on se prévaudra du présent avis.

AVIS AUX DAMES.

12. Le soussigné fait connaître qu'il vient d'arriver de Paris, où il a travaillé chez Mme. Lendo, première fabrique de chapeaux, robes et corsets, lesquels il a tous découpés. Des cas de santé l'obligent de s'éloigner pour quelques mois, c'est pourquoi il se recommande pour faire des chapeaux, robes et corsets de Paris, puisqu'il est capable de travailler au plus joli et dernier goût, et qu'il n'a pas besoin d'essayer, seulement de prendre la mesure, les ouvrages doivent de toute manière être justes; aussi il travaillera à des prix satisfaisans. Il donne aussi des leçons pour apprendre à couper des robes et des corsets. Les tailleuses et les Dames trouveront beaucoup d'avantages d'apprendre cela, d'autant plus que cela s'effectue en peu de temps.
A. Schuster,

place St. François, n°. 19, troisième étage.

13. Mme. Leresche, place de la Madelaine, n°. 8, désireroit avoir encore quelques jeunes Demoiselles pour leur enseigner les ouvrages du sexe, et particulièrement ceux qui concernent la lingerie.

14. Deux jeunes garçons, l'un âgé de 10 ans, blond, gravé de la petite vérole, l'autre âgé de 12 ans, tous les deux ayant l'habillement de l'Ecole de Charité, ont quitté la dite école vendredi soir 15 courant. Les personnes qui pourroient en donner des indices, sont priées de s'adresser à Bommottet, tailleur, derrière les Boucheries.

15. Le citoyen Nicolas Liechty, de Nyon, patenté du Conseil de Santé, donne avis qu'il est arrivé à Lausanne pour détruire les rats, les souris, les grillons et les caffards, sans aucun danger pour d'autres animaux. Les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance, le trouveront au Raisin, place de la Palud, n°. 19, et à Morges, à la Galère.

16. La personne qui a amené et laissé un âne dans l'écurie n°. 4, rue Chaucrue, est invitée à le retirer dans la huitaine, en payant les frais, à défaut il en disposera.

17. Au n°. 1, au bas de St. Laurent, on achète toute espèce de laine verte, comme tours de lits verts anciens.

18. Au troisième étage n°. 4, au Pont, près des Boucheries, on achète les vieilles graisses et vieux suifs, tels que les égoûts de chandelles et autres, et l'on vend de l'excellente graisse de char.

19. Le Sieur Samuel Wehrli, d'Yverdon, marchand de fromage, prévient le public qu'il se propose de faire toutes les semaines le voyage d'Yverdon à Lausanne; il part d'Yverdon le vendredi et de Lausanne le samedi. Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance pourront lui remettre les marchandises et commissions, le samedi, à son banc, sur la place de la Palud, ou chez Mr. Delisle, au Raisin, dite place.

20. La messagère Vodoz avise le public qu'elle fait tous les dimanches matin le voyage de Vevey à Martigny, et celui de Vevey à Lausanne, les mercredi et samedi de chaque semaine. Elle mettra tous ses soins aux commissions qu'on voudra bien lui donner, et les marchands seront traités favorablement pour le prix. S'adr. à la Couronne, à Lausanne.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

1. Samuel Richly, marchand de plume et de crin, vient de transporter son magasin, place du Pont, n°. 2, maison Bonnet.

DEMANDES.

1. Deux Dames demandent pour la St. Jean un joli appartement de deux ou trois chambres, cuisine et dépendances, à la rue du Grand-Chêne, ou à celle de Bourg. S'adresser au magasin du parfumeur, rue de St. François.

2. On demande à acheter des bouteilles. S'adresser chez Louis Blanc, à la Barre, n°. 13.

3. On demande à acheter des rateliers pour placer des bouteilles vides. S'adresser à Schmidlin, tonnelier, rue Grand-Chêne, n°. 4.

4. On demande à acheter des tiges et des grosses branches de noyer. S'adresser chez Marc Gonthier, rue St. François, n°. 18.

5. On demande un quatrième abonné à la Gazette de Lausanne. S'adresser à Mme. Gignoux, place St. François.

6. On demande un jeune homme intelligent pour marquer au billard et servir au café. S'adresser au Bureau d'Avis.

MAISON DE CAMPAGNE A LOUER.

1. A louer, à Paudex, la maison d'habitation de maître de la propriété de Mr. Marcel, composée d'un appartement indépendant et dépendances, jouissance d'un jardin, arbres fruitiers et promenades dans le verger. Près de la maison, de l'eau de bonne qualité. S'adresser à lui-même, à Lausanne.

APPARTEMENTS A LOUER PRÉSENTEMENT.

1. Le second étage de la maison Valier, rue de Bourg, n°. 34, composé de 3 grandes pièces indépendantes, avec cuisine et toutes les dépendances nécessaires. S'adresser à Mr. Parmelin, au bas des Escaliers-du-Marché, n°. 3.

2. Deux appartemens remis à neuf, l'un composé de 2 chambres, cuisine et dépendances; l'autre de 3 chambres, cuisine et dépendances, maison Vaucher-Veyrassat, derrière St. Pierre, n°. 9. S'adresser à Jaques Robellaz, rue de Bourg, n°. 30.

3. Le rez-de-chaussée n°. 5, au Chemin-Neuf. S'adr. à H. Gex, rue du Pont, n°. 16.

4. Plusieurs appartemens dans une maison neuve, composés de chambres, cabinet, cuisine, chambre de domestique, grenier, chambre à resserrer, cave, etc. S'adresser au magasin n°. 2, rue du Petit St. Jean.

5. Un appartement jouissant de la vue de Montbenon, au troisième étage n°. 42, rue Grand St. Jean. S'adresser à Mr. Groux, maître cordonnier, au rez-de-chaussée.

6. Un joli appartement meublé, n°. 16, place St. François. S'adresser chez Mr. Diserens, même maison.

7. Le second étage, remis à neuf, de la maison Spach, place du Pont, n°. 1, composé de cinq pièces outre les dépendances.

8. Le premier étage sur le derrière, remis à neuf, maison Failletaz, rue Grand St. Jean, n°. 38, ayant la vue de Montbenon. S'adresser au magasin n°. 25, place de Pépinet.

9. Au second étage n°. 24, rue St. Laurent, un bon appartement composé de salon, chambre à manger, 3 chambres à coucher, belle cuisine et dépendances. S'adresser à Mr. Th. Rivier.

10. Un appartement, au n°. 37, rue Grand St. Jean.

11. Un appartement très-propre, ayant une belle vue, composé de 4 ou 6 pièces, cuisine et toutes les dépendances nécessaires, au troisième étage n°. 2, rue St. Pierre. S'adresser, pour le voir, à Mme. Kesseler, en dite maison.

12. Dès le commencement de Mars, le second étage n°. 34, rue d'Etraz. S'adresser au second étage n°. 12, rue St. Pierre.

13. Un appartement ayant la vue du lac et la jouissance d'un jardin, maison David-Marcel, descente d'Ouchy, n°. 4.

14. Rue Chaucrue, n°. 7, un petit appartement.

15. Le second étage n°. 5 bis, au Chemin-Neuf. S'adresser à H. Gex, rue du Pont, n°. 16.

16. Le second étage n°. 23, rue du Grand St. Jean, composé de deux grandes chambres, alcove, cabinet et dépendances. S'adr. au troisième étage.

17. Au n°. 19, rue de Bourg, le premier ou le second étage, avec toutes les dépendances nécessaires. S'adresser rue du Pré, n°. 24, second étage, près du Pont des Etuves.

18. Un appartement remis à neuf, composé de deux chambres, cuisine et dépendances, au troisième étage n°. 1, rue St. Pierre. S'adresser au second étage n°. 7, place St. Laurent.

19. Dans la maison de Cottens, n°. 35, rue de Bourg, plusieurs appartemens meublés et non meublés, et des magasins. S'adresser au rez-de-chaussée de la dite maison.

20. Une chambre meublée ou non, exposée au soleil, au n°. 3, rue d'Etraz.

21. Une chambre à feu et une cave. S'adresser au n°. 24, au bas de St. Jean.

22. Une grande chambre à cheminée, bien claire et meublée. S'adresser au troisième étage n°. 10, rue Petit St. Jean.

23. Deux chambres à cheminée, meublées ou non, au n°. 21, rue Mercerie. S'adresser au magasin.

24. Une chambre meublée, au troisième étage sur le devant n°. 1, rue du Pont.

25. Pour le 1^{er}. Février, une chambre à cheminée, meublée, avec la pension, au n°. 3 bis, au Chemin-Neuf.

26. A louer dès à présent, avec ou sans meubles, au second étage d'une maison de la rue Cité-devant, trois chambres à cheminées, dont deux ont en outre un poêle qui leur est commun. S'adresser à Mr. Corbaz, au Dépôt Bibliographique, dans la même rue.

27. Une Dame désireroit partager, avec une jeune personne du sexe, sa chambre et son lit. S'adr. au troisième étage n°. 9, rue du Pont.

28. Chambre à cheminée et cabinet meublés, au n°. 11, rue Madelaine.

29. Une chambre meublée, à cheminée, au n°. 49, vis-à-vis le Théâtre.
 30. Une chambre proprement meublée, n°. 19, rue Escaliers-du-Marché.
 31. Une jolie chambre à cheminée, meublée, avec ou sans la pension, au n°. 27, rue du Grand-Chêne.
 32. Une jolie chambre à cheminée, au n°. 2, rue Mauborget. S'adresser chez Mr. Panchaud, même maison.
 33. Rue de Bourg, n°. 19, un grand magasin avec un appartement, cave, etc. S'adresser rue du Pré, n°. 24, au second étage.
 34. Pour la fin du mois, une boutique, au n°. 36, rue du Pré. S'adresser au premier étage.
 35. Présentement ou pour la St. Jean, un grand magasin, place St. Laurent, n°. 27. S'adresser au second étage dite maison.
 36. Un joli atelier de serrurier, qui est sous tous les rapports très-avantageusement placé. S'adresser rue Mercerie, n°. 12.
 37. Un établissement de traiteur, dans un bon quartier de la ville. S'adresser au Bureau d'Avis.

APPARTEMENT POUR LA ST. JEAN.

1. Une cave avinée et parfaitement meublée de bons vases pour environ 80 chars, dans la maison n°. 30, rue de Bourg. S'adresser à Mr. Parmelin, au bas des Escaliers-du-Marché, n°. 3.

CONDITIONS OFFERTES.

1. Au bureau de Marie Baud, place de la Palud, n°. 16, quelques bonnes places pour des cuisinières et domestiques pour des maisons bourgeoises; dans ces différentes places, il y en a de très-douces et très-tranquilles.

2. Mme. Secretan-Bridel demande, pour le printemps et pour demeurer à la campagne, une domestique qui ait du service et qui sache faire la cuisine.

3. On demande un homme d'âge mûr qui connaisse bien les ouvrages de la vigne et de la campagne. S'adresser à George Paschoud, peintre, rue Madelaine.

4. On demande une bonne cuisinière sachant très-bien faire la cuisine et pouvant produire des témoignages de bonnes mœurs. S'adresser chez les Dames Fleur-de-Lys, rue Madelaine, n°. 11.

5. On demande pour le mois de Mars un domestique de campagne. S'adresser au jardinier à la Naz.

6. On demande une fille pour desservir une traiteur; il seroit utile qu'elle sût l'allemand. S'adresser au Gros-Raisin, n°. 16, à Morges.

7. On demande constamment dans le bureau des domestiques, rue Madelaine, de bonnes cuisinières, femmes de chambre, bonnes d'enfant, etc., pour la ville et la campagne. Celles qui désirent pour tout de suite de bonnes places, sont priées de s'y adresser.

8. On demande présentement une femme de ménage active, très-propre et très-fidèle. S'adresser au rez-de-chaussée du n°. 35, rue de Bourg.

9. On demande une domestique qui sache faire la cuisine, et sur la fidélité de laquelle on puisse compter. S'adresser au Bureau d'Avis.

10. On demande une cuisinière et une bonne d'enfant, ayant du service et qui puissent produire des certificats avantagés. S'adr. au Bureau d'Avis.

CONDITIONS DEMANDÉES.

1. Un homme marié, ayant servi chez des personnes respectables, désireroit se placer pour maître-valet. S'adresser à la cuisinière de Mr. de Saint-Denis, à la Grotte.

2. Une jeune personne Vaudoise, de bonne mœurs, connaissant très-bien les ouvrages d'aiguille et de modes, désire se placer de suite comme femme de chambre dans le pays ou à l'étranger. S'adresser, pour les informations, chez Mme. Pascalin, au magasin n°. 6, place de la Palud.

3. Une fille d'un âge mûr se recommande pour être employée à faire des ménages. S'adresser au n°. 6, rue St. Etienne.

EFFETS PERDUS.

1. Perdu, le 16 courant, environ les 4 heures du soir, depuis la place de St. Laurent jusque derrière les Terreaux, une clef de montre en or de deux couleurs, forme carré-long, coins rabattus, guillochée; on prie de la rendre, contre bonne récompense, chez Hoffer fils, horloger, place St. Laurent.

2. Vendredi 8 courant, perdu en ville une épingle émaillée, renfermant des cheveux; la rendre, contre récompense, chez Mr. Estrambin, bijoutier.

3. Dimanche 3 courant, perdu, sur la terrasse de la Cité, une paire de mitaines d'enfant en peau fourrée; les rendre, contre récompense, chez Buffat, boulanger au Pont.

4. Perdu, le 1er. courant, depuis la rue du Pré jusqu'au Pont, un gant de peau de daim; on prie de le rendre au n°. 5, rue du Pont.

5. Perdu, le 16 courant, au soir, un porte-feuille contenant divers papiers; le rendre, contre récompense, à H. Thivent, fabricant de chandelles, rue du Pré, n°. 20.

6. La personne chez laquelle on a oublié, il y a quelques jours, le troisième volume de l'Histoire de Napoléon, par Norvins, est priée de vouloir bien le rendre au concierge du Cercle littéraire, contre récompense.

7. Perdu, vendredi 15 courant, dès Pépinet en St. Laurent, une babouche de jeune fille; la rendre au Bureau de cette feuille.

8. Perdu, depuis la Palud jusqu'à la Comédie, une paire de gants en tricot de poil de lapin; les rendre chez Mr. Souter, boulanger, rue du Pré.

9. Vendredi matin, perdu, depuis l'église de Prilly jusqu'à Crissier, 2 bouteilles en fer-blanc; les rendre à Berger, laitier, rue Petit St. Jean, contre récompense.

10. Perdu, dimanche dans l'après-midi, depuis le Casino jusqu'à Pépinet, une épingle en or, avec des petites fleurs bleues; la rapporter, contre récompense, au second étage de la maison Valet, n°. 1, rue Grand St. Jean.

11. On a pris, mardi soir 12 courant, au cercle de la Réunion, un parapluie en toile de coton bleu à bord; le propriétaire prie qu'on le rende au concierge.

12. Dimanche 17 courant, entre 9 et 10 heures du soir, perdu, depuis la Madelaine jusqu'à St. François, un grand coussin de char en cuir; le rendre, contre récompense, chez Ludin, voiturier, sur la Riponne.

13. Mercredi soir, depuis la place de la Palud jusqu'à la rue St. Laurent, perdu un carrikk bleu; le rendre, contre récompense, chez Ramel, n°. 7, rue St. Laurent.

EFFETS TROUVÉS.

1. Trouvé, le 31 Décembre, entre Lausanne et Cheseaux, un paquet contenant du drap, etc.; le réclamer, moyennant de justes indices, à François Parisod, à Aran.

2. Une paire de bottes; s'informer maison Rumpf, Chemin-Neuf.

3. Dans le courant du mois passé, on a laissé chez Buffat, boulanger, au Pont, un parapluie et une paire de grands ciseaux.

4. Trois petits chiens d'arrêt se sont rendus chez Louis Pache, en Renni, sur Pully, où l'on peut les réclamer, contre les frais.

EFFETS VOLÉS.

1. Il a été pris, dimanche 27 Décembre, à la maison n°. 2, au Petit-Chêne, un manteau couleur noisette, doublé de coutil gris, bordé de noir, col de velours; on prie les personnes à qui il pourrait être présenté ou qui pourroient en donner connaissance, de s'adresser au magasin n°. 13, place St. François.

2. Le 28 Décembre, jour de foire à Moudon, on a volé au magasin d'horlogerie de Mr. Conod, au dit Moudon, une grosse montre en argent, bord rond, boîte d'environ deux onces, calotte d'argent gravée, sur le cadran une guirlande de fleurs et les heures relevées, au fond de la boîte I P G, n°. 21926 T 1373. On prie les personnes qui pourroient en donner des indices, de s'adresser au propriétaire, ou à MM. Conod, horlogers à Lausanne.

3. On a volé, le 12 du courant, quatre fayards et les souches de quelques autres, au petit bois de Beaulieu; on offre un louis de récompense à la personne qui fera découvrir l'auteur de ce délit.

4. La personne qui, dans la nuit du 11 au 12 courant, a pris une paire de bottes et une paire de bas, est invitée à les rapporter à Daniel Gesenay, maison Gonvers, place de la Palud, si elle ne veut pas s'attirer des désagréments.

ANNONCES DE MARIAGES A LAUSANNE.

Dimanche 17 Janvier 1836.

Jaques-Eugène Lädermann et Jeanne-Susanne Duperret.
 François-Louis Regamey et Marie-Madelaine Belet née Golay.
 Louis Rogivue et Louise-Marguerite Orgueil.

MORTS A LAUSANNE. — JANVIER 1836.

Le 11, David-Bénédict Lecoultre, du Chenit et de Berolles, ancien voiturier, âgé de 60 ans et 2 mois.

Le 12, Justine fille de David Hirschi, de Troub, Capton de Berne, âgée de 40 ans.

Le 13, Jeanne-Françoise Merguex, veuve de François Bourlot, de Lausanne et de Jouxtens et Mézery, négociant, âgée de 82 ans et 3 1/2 mois.

Le 15, Rodolph fils de Jacob Wüschlegger, de Zoffingen, Canton d'Argovie, cordonnier, âgé de 22 ans.

— — — — — François Simon, de Montborget, charpentier, âgé de 25 ans.

Le 16, Jean-François Jaquier, de Vufflens-la-Ville, âgé de 75 ans.
 — — — — — Marc-Gabriel Baud, de Lausanne, fabricant de socques, âgé de 72 ans.

Le 17, Jean-David fils de Jean-Pierre-Etienne Pache, d'Epalinges, manœuvre, âgé de 13 mois.

PRIX DES GRAINS.

LAUSANNE, 17 Janvier 1836. — Froment, de 18 à 19 1/2 batz.— Même, de 15 à 16 batz. — Avoine, de 6 1/2 à 7 1/2 batz.
 La moyenne du froment, 18 batz 3/4 rap.

MOUDON, 11 Janvier 1836. — Froment, de 16 1/2 à 18 batz.— Même, de 12 1/2 à 13 1/2 batz. — Avoine, de 6 à 7 batz.

VEVEY, 12 Janvier 1836. — Froment, de 17 à 19 batz.— Même, de 13 à 14 batz. — Avoine, de 7 à 8 batz.

YVERDON, 12 Janvier 1836. — Froment, de 17 à 18 batz.— Même, de 13 à 14 batz. — Avoine, de 6 à 7 batz.
 La moyenne du froment, 17 batz 5 rap.